

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DE L'OUTRE-MER,
DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
ET DE L'IMMIGRATION

Région de gendarmerie
de Languedoc-Roussillon

**Décision n° 60789 du 17 décembre 2010 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général de la région de gendarmerie de Languedoc-Roussillon**

NOR : IOCJ1031636S

Le commandant de la région de gendarmerie de Languedoc-Roussillon,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 30 décembre 2009 portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'avancement des sous-officiers de gendarmerie de carrière ;

Vu la décision n° 60787 du 17 décembre 2010 (NOR : IOCJ1032685S),

Décide :

Article 1^{er}

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1^{er} janvier 2011 :

Dolmovic Jean-François	Nigend : 99 011	Numéro de livret de solde : 5 111 336
------------------------	-----------------	---------------------------------------

Article 2

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1^{er} janvier 2011 :

Morra Paul	Nigend : 133 505	Numéro de livret de solde : 5 311 279
------------	------------------	---------------------------------------

Article 3

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} janvier 2011 :

Lens Walter	Nigend : 164 629	Numéro de livret de solde : 6 015 394
Bressac Michel	Nigend : 105 383	Numéro de livret de solde : 5 149 099

Article 4

Le gendarme dont le nom suit est promu au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} janvier 2011 :

Bonnot Michaël	Nigend : 208 342	Numéro de livret de solde : 8 050 330
----------------	------------------	---------------------------------------

Fait le 17 décembre 2010.

Le général,
commandant la région de gendarmerie de Languedoc-Roussillon,
J.-M. VANDENBERGHE